

***Quelles missions et quel
mode de fonctionnement
de la maison du projet ?***

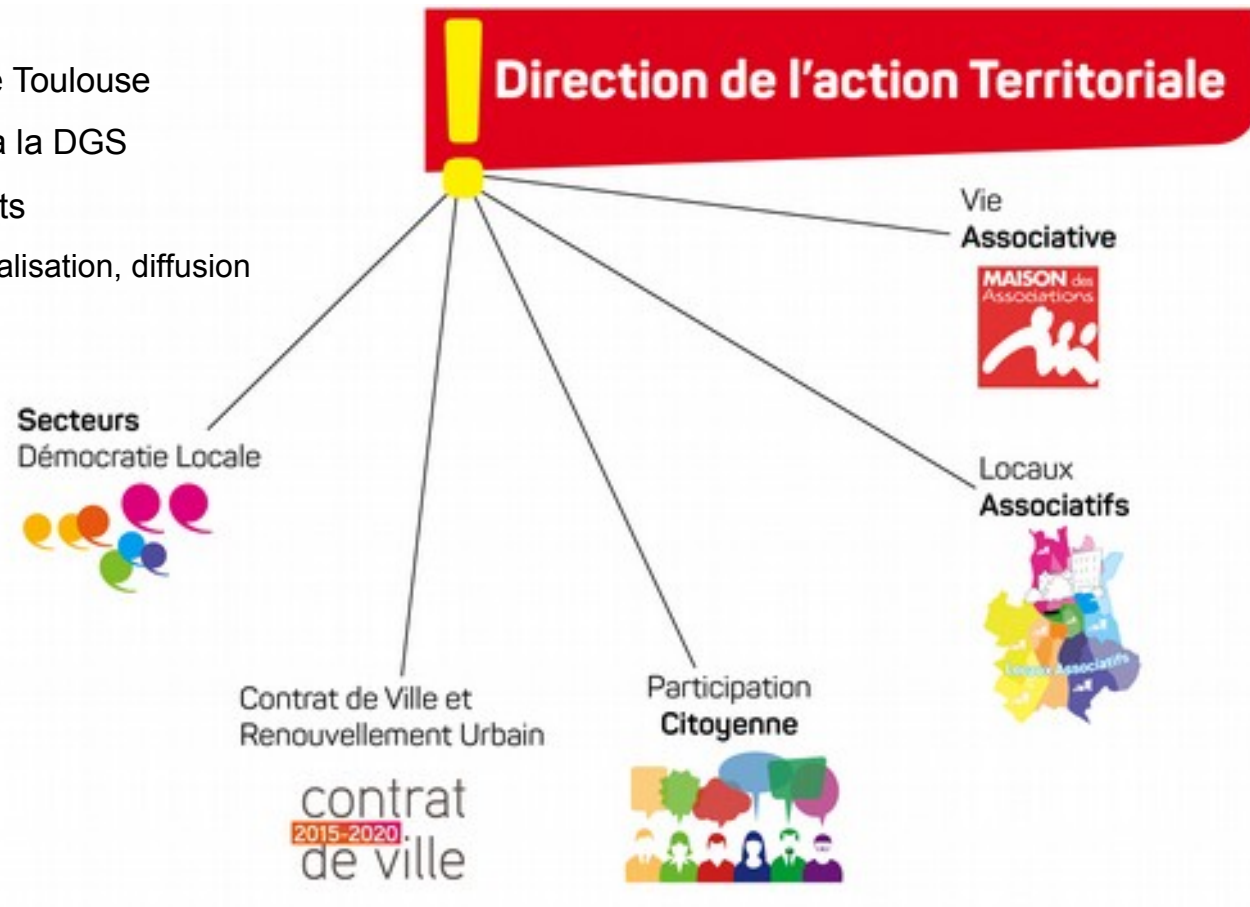


Mutualisée Métropole & Ville de Toulouse

Transversale → rattachement à la DGS

Territoires → proximité et projets

Ressources → innovation, capitalisation, diffusion



→ **Programme (16) « participation des habitants »** :

- **agir dans mon quartier** Fonds de participation des habitants
- **12 Conseils Citoyens**
- **Groupe de travail Participation des habitants**
- **Formations** externes (Conseils citoyens...) et internes
- **6 Maisons du projet**

→ **Ressources**, méthodes et outils (Action territoriale et autres directions et projets : Smart City, **articulations** avec les services animant d'autres démarches et instances de participation citoyenne...)

Programmes d'actions « thématiques » :

(N°16) « développer et faciliter la participation des habitants »

CHIFFRES-CLÉS

- > 16 quartiers prioritaires de la politique de la ville
- > Présents sur 4 communes de Toulouse Métropole (12 à Toulouse, 1 à Blagnac, 2 à Colomiers, 1 à Cugnaux)
- > 60448 habitant-e-s (8 % de la population de Toulouse Métropole)
- > 46 % des ménages résidant dans ces quartiers ont des revenus sous le seuil de bas revenu, contre 20 % à Toulouse Métropole
- > Ces quartiers sont représentés par 12 conseils citoyens, dont 9 à Toulouse, 1 à Colomiers, 1 à Blagnac, et 1 à Cugnaux
- > Dans lesquels siègent 499 membres titulaires (dont 75 % d'habitant-e-s)
- > Un contrat de ville signé par 36 partenaires

12
CONSEILS
CITOYENS



DATES-CLÉS

- 15 décembre 2014 : 1^{ère} réunion du Comité de Pilotage (COPIL)
- 28 avril 2015 : Assises métropolitaines de la politique de la ville
- Juin 2015 : 1^{ère} réunions des conseils citoyens
- 15 juillet 2015 : signature du contrat de ville de Toulouse Métropole
- 10 décembre 2015 : arrêté préfectoral portant composition des conseils citoyens
- 1^{ère} participation des conseils citoyens au Comité de Pilotage
- 21 juin 2016 : Prochaine réunion du Comité de Pilotage
- 19 décembre 7 : 2^e assises métropolitaines de la politique de la ville

- **Fonctionnement autonome** avec des **moyens dédiés** (Dotation annuelle de fonctionnement, Mission d'accompagnement) co-financements Etat / Métropole / Villes / Conseil D / CAF
- Dynamique **inter-conseils** citoyens émergente (Groupe de travail « participation des habitants » , des contributions communes...)
- Suivi par le **Pôle participation citoyenne** (service de la direction de l'Action Territoriale de la Métropole)

Maisons du projet : 6 sites obligatoires



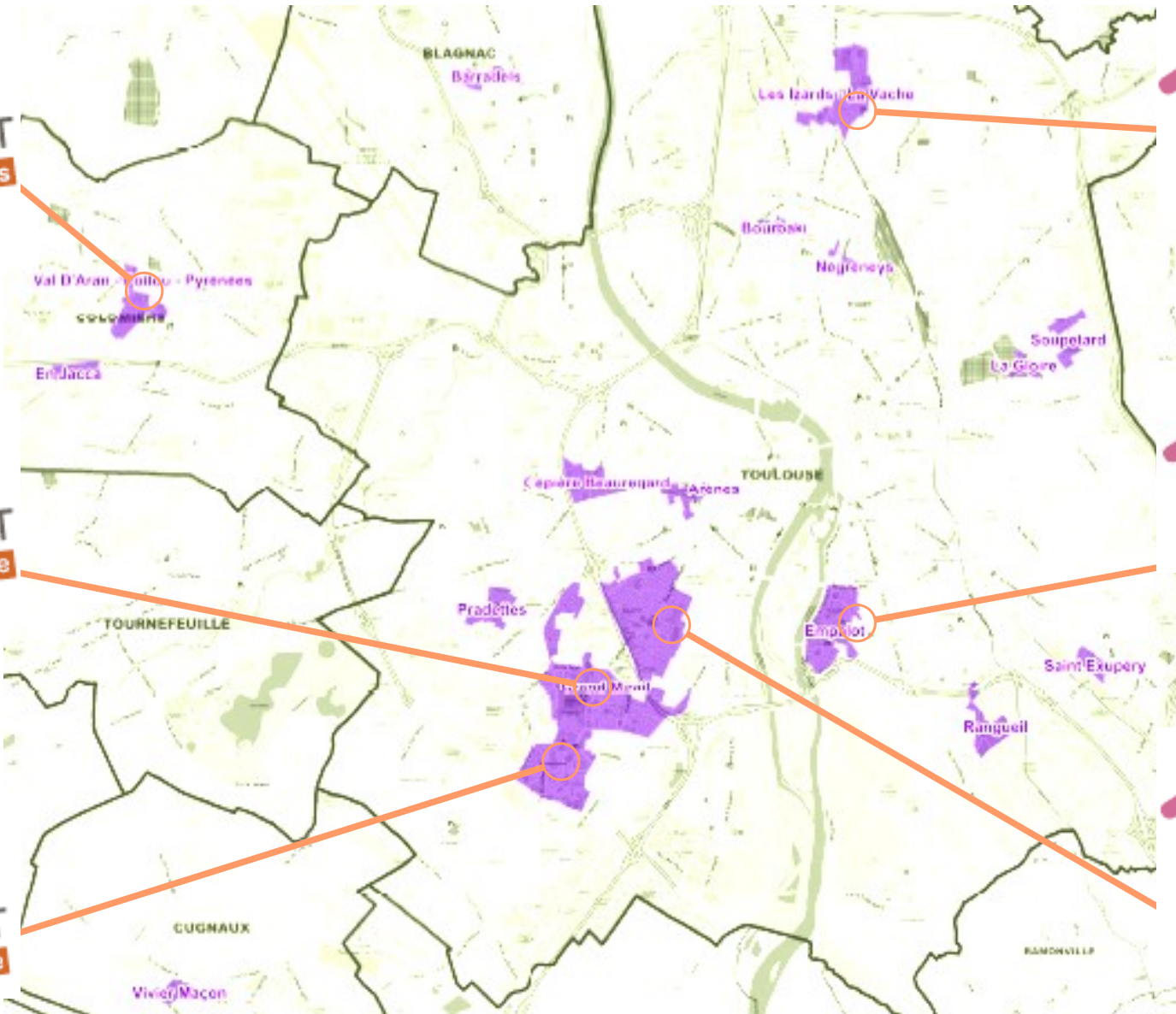
Maison des Fenassiers
de demain
- Jusqu'en 2018



Antenne DAT
ex-centre social
- Jusqu'en 2019



Centre Culturel Alban M.



Point Info Mairie



Brique Rouge (Centre
culturel)



Centre Culturel H.
Desbals

Maisons du Projet : Cadre et Principes Clés



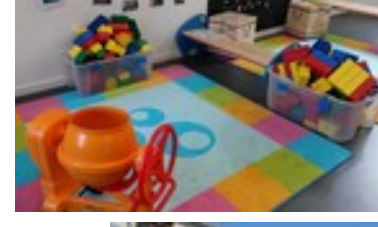
- **Cadre légal et contractuel**
- **6 quartiers ciblés** => ANRU intérêt National et Régional
- **Faciliter l'information et les échanges pour la co-construction du projet de quartier** notamment sur le volet urbain mais plus globalement sur l'ensemble des axes du Contrat de ville et du Projet de Quartier (DL)
- **Mobilisant les acteurs**, partenaires et notamment les **Conseils Citoyens**
- La Maison du projet doit être **Centrale, Accessible et Adaptée**
- **1 lieu «principal» et si besoin des sites « satellites »** (y compris l'espace public ou dématérialisé - internet) pour mailler le territoire
- **Privilégier un lieu principal existant assurant déjà un accueil important** d'habitants pouvant être aménagé pour accueillir des espaces dédiés (expo – info - recueil d'idées – permanences, réunions, ateliers portés par divers acteurs) en cohérence avec les fonctions premières de l'équipement (exemple : centre culturel)

Fonctions clés :

- Information
- Formation
- Rencontres - échanges
- Participation - co-construction

Exemples d'outils :

- Cartes du projet
- Calendriers : projets, concertations...
- Expositions sur le quartier, ses habitants
- Maquette (3D, interactive, numérique...)
- Projection Vidéo
- Boîtes à idées / à questions...
- Jeux autour du projet, du quartier
- Salles de réunion
- Espace convivialité
- Bureau de permanences (élus, services, asso, conseils citoyens...)





Reynerie d'aujourd'hui à 2016



Venez vous informer et vous exprimer
sur les projets et chantiers
tous les mardis* entre 15h et 18h

- Plan géant avec dates des chantiers
- Maquettes du projet urbain et de la Maison de l'Image
- Plaquettes d'information

Point info du projet urbain Reynerie
à l'Atelier B (ex-bibliothèque Reynerie)
Place Abbal (à côté du Centre d'animation)

* Fermeture du 14 juillet au 15 août



infogpv@mairie-toulouse.fr - <http://reynerie.toulouse.fr>

Point info du projet urbain Reynerie

Tous les mardis entre 15h et 18h
à l'Atelier B (ancienne bibliothèque, sur la dalle Abbal)
Fermeture : du 14 juillet au 15 août



Les outils en place à l'Atelier B

⇒ **Actualiser / créer**

Quel projet de quartier ?

- Carte Schéma directeur** (long terme) – mm/aaaa
- Carte info chantier** (très court terme) – mm/aaaa
- Ortho photo posée au sol** – mm/aaaa
- Panneaux CV et RU** (roll'up) – mm/aaaa
- Lettre de la rénovation urbaine** – mm/aaaa

Comment participer ?

- Les concertations en cours et à venir (calendrier cartographié) – mm/aaaa
- Conseil Citoyen** (Af. + plaquette) – mm/aaaa
- Agir dans mon quartier** (Af. + plaquette) – mm/aaaa

Qui contacter ?

- Affiche + Plaquette CVRU pour Reynerie – mm/aaaa
- Calendrier des permanences



toulouse
métropole

Toulouse en grand !



Où : Centre Culturel Henri Desbals – « hall d'accueil »

Ouverture : **Automne 2017** (scénographie à définir et travaux d'aménagement prévus été 2017)

Horaires d'accès : large plage horaires (soirée-samedi...) en lien avec les horaires d'ouverture du centre culturel + mise à disposition de salles de réunion notamment en soirée (gestion DASC)

Fonctions et outils : **Hall d'accueil et espace convivialité** (espace situé entre la « billetterie » et la Mairie de quartier à adapter aux fonctions de « maison du projet » notamment pour l' **affichage « expo - info »**) + **Salles de réunion + Permanences et activités connexes** à coordonner : services, conseil citoyen et autres acteurs / NB : espace « enfant », Mairie de quartier et bureau de permanence du Maire de quartier en contigus

Points de vigilance :

Travaux d'aménagement durant l'été 2017 :
nouvelle borne d'accueil – billetterie

Scénographie « mobilier » et « signalétique » :
attractivité, lisibilité et modulable

Complémentarité avec des sites « satellites » :
Centre social / Maison de quartier (appropriée par le Conseil Citoyen) / quartiers de **Papus (forte demande)**
Tabar et Bordelongue



1CUBE:4INTERACTIONS



4 enjeux du projet de territoire + 16 programmes d'action thématique

Projet 2020 : les enjeux

Le Conseil Citoyen de BaFaPaTaBor... quésaquo ?

Atouts du quartier

Documentaire Histoire du quartier Papus

Promotions territoriales



Participation des habitant-e-s

- Conseil citoyen
- Agir dans mon quartier
- Démocratie locale / Commission du quartier



Exemple de retournement d'une boule avec question face avant et réponse face arrière.

Exemple de retournement d'un panneau

Projet 2020

Schéma directeur de la ville + 9 opérations engagées

Conseil Citoyen BaFaPaTaBor

Vous souhaitez participer au Conseil Citoyen ?

Permanences du Conseil citoyen

Bagatelle-La Faourette-Papus-Tabar-Bordelongue

Tous les vendredis à 18h

Maison de Quartier de Bagatelle

13 impasse du Bachaga Boualam, 31100 Toulouse

TRAPPES À SOULEVER

MAISON DU PROJET

Bagatelle-La Faourette
Tabar-Papus-Bordelongue



**BAGATELLE
LA FAOURETTE
PAPUS
TABAR
BORDELONGUE**

VENEZ VOUS INFORMER
ET ÉCHANGER SUR
VOTRE QUARTIER !

**PERMANENCE
VENDREDI 9H-12H**
CENTRE CULTUREL HENRI DESBALS
128 RUE HENRI DESBALS, 31100 TOULOUSE



Maisons du projet :

Plus qu'un objet = une démarche à accompagner

Communication à développer

Informations à actualiser

Expertises à réunir (acteurs et habitants)

Articulation Urbain et Social à coordonner

Un lieu et une démarche à animer

Des moyens à mobiliser... à optimiser...

→ **Quelles ressources (dans la durée)**

pour un fonctionnement pertinent des maisons du projet ?